

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 septembre 2020

**Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 30

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 30/09/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/09/2020 (accusé de réception du 29/09/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Mise à disposition de la licence d'exploitation des fréquences wimax à Axione délégataire
du réseau Herminéo**

Le département du Finistère ayant mis un terme à son réseau hertzien Pen Ar Bed Numérique (PABN), Quimper Bretagne Occidentale a donc acquis à titre gracieux la licence wimax depuis le 01 janvier 2020 pour maintenir le service d'internet Wimax du réseau Herminéo sur l'agglomération. Il convient aujourd'hui de la mettre à disposition d'Axione, délégataire du réseau Herminéo.

Dans le cadre du projet Herminéo, 2 antennes wimax ont été implantées sur des points hauts. L'objectif de cette technologie est de fournir un débit minimum (2 à 4 mégas) a des foyers situés dans des zones blanches, qui ne leur permettent pas d'obtenir d'ADSL. Aujourd'hui le service est proposé pour les communes de Quimper, Plomelin, Plogonnec, Ploneis, Guengat, Pluguffan et Ergué Gabéric (périmètre de Quimper communauté au moment de la signature de la DSP). 110 foyers sont ainsi équipés (essentiellement sur Quimper et Plogonnec).

Pour fournir cette technologie d'Internet par les ondes hertziennes, Axione sous-louait au réseau du département Pen Ar Bed Numérique (PABN) les bandes de fréquences nécessaires. De son côté PABN avait un contrat avec l'ARCEP (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) pour avoir l'autorisation d'utiliser ces fréquences.

L'arrêt du réseau PABN depuis la fin de l'année 2019, a nécessité que QBO récupère (avec la validation de l'ARCEP) la licence d'exploitation des fréquences concernées. Celle-ci a donc été cédée gracieusement par le CD29 au 1^{er} janvier 2020.

Aujourd'hui il convient de valider la convention de mise à disposition de cette licence wimax à Axione délégataire du réseau Herminéo. Ainsi QBO pourra refacturer au délégataire les redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et Axione garantira QBO

contre toute action qui serait intentée par l'ARCEP ou un tiers du fait de l'usage par elle des fréquences mises à disposition.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention de mise à disposition de fréquences hertziennes.